

Attac 45
46 ter rue Sainte Catherine
45000 ORLÉANS

attac45@attac.org
<http://local.attac.org/45>



Assemblée générale d'Attac 45

Samedi 17 octobre à 15 h 30 à Orléans
Maison des associations (46 ter rue Sainte Catherine)

Invitation à l'Assemblée générale

Nous appelons toutes les bonnes volontés à venir nous rejoindre ! Nous ne sommes pas assez nombreux face aux activités qui nous attendent, et chaque soutien, chaque participation est précieuse (les pages qui suivent donnent une idée de la variété des actions dans lesquelles il est possible de s'impliquer).

L'Assemblée générale est ouverte aux adhérents, mais aussi aux sympathisants et à tous ceux qui s'intéressent aux thématiques d'Attac : une bonne occasion de mieux connaître notre association ! Venez nous retrouver le 17 octobre.

Programme

- 15 h 30 : rapport d'activité 2014-2015. Débat sur les bilans, les orientations et les actions d'Attac 45
- 17 h 30 : vote sur le rapport d'activité ; élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration.
- 18 h : apéro !

Rapport d'activité 2014-2015

Ce rapport vous présente les actions d'Attac 45 pour 2014-2015 ; vue partielle que nous vous invitons à compléter en consultant nos bilans précédents (sur notre site), afin d'avoir une vue d'ensemble sur la continuité et la cohérence de notre activité.

1/ Les actions menées

Cette année encore Attac 45 a continué son travail d'éducation populaire autour de quelques axes principaux qui sont développés ci-dessous. Nous nous sommes ainsi impliqués au sein de différents collectifs, comme par exemple le collectif Stop TAFTA 45 ou le collectif Stop Paradis Fiscaux 45. Nous avons aussi participé à la préparation de différents événements en notre nom propre.

Le succès des différentes initiatives que nous avons organisé ou co-organisé était généralement au rendez-vous, montrant ainsi que ce travail de décortilage et d'analyse des différents sujets est important.

Il faut cependant bien admettre que nous ne sommes pas assez nombreux à nous impliquer dans Attac 45 pour assurer son bon fonctionnement. Il est plus que jamais nécessaire que vous nous rejoigniez !

Accords de libre-échange

Différents accords de « libre échange » sont actuellement en cours de négociation ou de ratification. C'est le cas du TAFTA (entre l'union européenne et les États Unis), du CETA (projet similaire cette fois entre l'Union européenne et le Canada qui est en cours de ratification) ou encore le TiSA (négociation entre 50

États visant à libéraliser les services). Ces accords, négociés dans l'opacité la plus complète, renforceront le pouvoir des multinationales dans bien des domaines (agriculture, énergie, internet, services, etc.) allant même jusqu'à inscrire le droit des multinationales au dessus de celui des États.



Attac 45 continue de s'investir au sein collectif Stop TAFTA 45, mis en place début septembre 2014. Ce collectif vise à informer et sensibiliser les citoyens sur le danger que représentent ces accords de libre échange. À ce jour, le collectif est constitué de 38 organisations mais repose essentiellement sur une minorité de ces structures. Le collectif travaille en lien avec le collectif national Stop TAFTA et a ainsi répondu aux appels à mobilisation. Le collectif milite aussi pour que les collectivités du Loiret se déclarent « zone hors TAFTA » (actuellement, seules les villes de Saran et Châlette-sur-Loing se sont déclarées « hors TAFTA »).



Les actions menées

- **11 octobre 2014, Orléans** (dans le cadre de la journée européenne d'action contre le TAFTA) : diffusion d'informations et invitation à signer la pétition européenne « Stoppons le TAFTA et le CETA ».
- **10 février 2015, Orléans**, conférence de Susan Georges, présidente d'honneur d'Attac France pour présenter son livre *Les Usupateurs*, comment les entreprises transnationales prennent le pouvoir (organisée par Attac 45).
- **28 mai 2015, Montargis**, conférence avec Thomas Porcher et Benoit Bréville ayant pour titre « Les puissants redessinent le monde ».
- **18 avril 2015, Orléans** (dans le cadre du « Global Trade Day », la journée internationale contre les accords de libre échange), le collectif a invité Fred Dubonnet qui a présenté son spectacle *Le Monde ne sait plus sur quel pied danser*, après la journée d'action dans Orléans, permettant ainsi de toucher un public différent.

Banques, finance

L'envolée du cours du franc suisse en janvier 2015 nous a rappelé avec force que le problème des « emprunts toxiques » était loin d'être réglé. Les différentes institutions qui avaient accepté de lier les taux d'intérêt de leur remboursement à l'évolution du franc suisse se sont retrouvées avec une hausse de leurs taux d'intérêt jusqu'à 30 %. Face à cette actualité, Attac 45 a envoyé fin janvier 2015 une lettre ouverte aux institutions du Loiret ayant contracté des emprunts toxiques. Cette lettre a été relayée dans la presse locale, qui nous a par la suite recontacté à plusieurs reprises, Attac 45 étant la seule organisation à faire une analyse suivie, critique et documentée de la question des emprunts toxiques sur le Loiret.

Le mardi 26 mai, Attac 45 a invité Esther Jeffers (co-présidente du Conseil scientifique d'Attac France et économiste spécialisée en économie bancaire) pour une conférence-débat autour du Livre noir des banques, publié début 2015 par Attac France et Basta ! Cette conférence a été l'occasion d'aborder certains aspects du livre.



Paradis fiscaux, justice fiscale

Les paradis fiscaux et la défiscalisation sont au cœur du détournement de richesses qui pourraient servir au bien-être des populations. Leur disparition, ou même un contrôle plus effectif, participerait largement à réduire le déficit budgétaire et la dette publique. L'année 2014-2015 a de nouveau été marquée par de nouveaux scandales (« SwissLeaks », « LuxLeaks », etc.). Elle montre que l'éradication des paradis fiscaux reste une priorité pour redonner de l'oxygène aux États et réduire les inégalités, et ce malgré la multiplication des annonces politiques.



Chèque-cadeau de 60 milliards d'euro remis distribué à Orléans le 13 décembre.

Attac 45 continue à s'investir dans cette lutte au sein du collectif « Stop Paradis Fiscaux 45 » (SPF45), créé le 10 octobre 2014 à Orléans sur l'impulsion d'Attac 45 et le CCFD-Terre Solidaire, rejoints ensuite par le

collectif Roosevelt Loiret, Oxfam France, le Secours Catholique et la Vie Nouvelle. Le collectif se donne pour objectif de lutter localement contre les paradis fiscaux par un travail d'information et de sensibilisation. Il se propose notamment de populariser les enjeux, les actions et avancées de la lutte contre les paradis fiscaux et de mettre en lumière les liens entre l'évasion fiscale et la fiscalité comme socle de la société. Ainsi, le collectif a organisé un tractage (distribution de chèques cadeaux), rédigé une synthèse de 4 pages ou encore organisé une projection-débat. Le collectif se propose également d'inciter les collectivités territoriales et les élus à prendre des mesures contre les paradis fiscaux, dans le cadre notamment des élections passées (départementales) et futures (régionales).



Action du collectif SPF45 contre HSBC et l'évasion fiscale en février 2015.

Les actions menées

- **Samedi 13 décembre 2014, Orléans** : action d'information publique contre l'évasion fiscale, avec distribution d'un chèque cadeau de 60 milliards d'euros (valeur correspondant aux estimations faites des recettes qui échappent à la France, à cause de l'évasion fiscale et de la fraude).
- **Février 2015** : interpellation de l'ensemble des candidats aux élections départementales sur le Loiret. Le courrier avait pour but d'une part, d'informer les futurs élus des possibilités dont dispose

un Conseil général pour faire vivre la lutte contre les paradis fiscaux, et d'autre part solliciter leur position sur le sujet, ainsi que leur engagement en cas d'élection.

- **Samedi 14 février 2015, Orléans** : action publique (tractage) au sujet de la banque HSBC et de l'évasion fiscale. Un tract a même été transmis pour qu'il soit remis au directeur de l'agence.
- **Mardi 10 mars 2015, Orléans** : projection du film *Le Prix à payer* d'Harold Crooks, au cinéma Les Carmes, suivie d'un débat avec Grégoire Niaudet, chargé des questions financières au département Plaidoyer international du Secours Catholique.

Forum social mondial

Le Forum social mondial est un événement international de rencontres entre les mouvements militants du monde entier, lieu d'articulation des luttes et d'élaboration d'alternatives globales. Le FSM s'est tenu pour la deuxième fois à Tunis, du 24 au 28 mars 2015. Cette année encore, le comité local a participé à la mise en place d'une délégation de participants du Loiret, composée de Magalie, David et Nadejda. Différentes organisations du Loiret ainsi que des sympathisants ont participé au financement de cette délégation.

Le 14 avril, les trois participants ont restitué leur expérience au 108 lors d'une émission en public d'« À bâtons rompus », animée par Hassan Kerim et diffusée sur Radio Campus Orléans.

Forum des droits humains

Attac 45 a participé au Forum des Droits Humains, dont le thème était cette année « la santé ».

Même s'il s'agit d'un sujet très sensible, Attac 45 ne travaille pas spécifiquement sur ce sujet. C'est donc dans l'esprit du Forum des Droits Humains que nous avons proposé avec l'association La Vie Nouvelle un atelier

« La santé c'est mon affaire. Être acteur de sa santé : illusion ou réalité ? ». Cette enrichissante conférence-débat et atelier d'échange, qui a eu lieu le 31 janvier, a rassemblé un médecin, un homéopathe, un acupuncteur et une praticienne de la méthode Feldenkrais.

Transition écologique et pratiques alternatives

2015 est une année importante pour ce qui concerne les mobilisations autour des enjeux climatiques, avec l'organisation de la « COP 21 » à la fin de l'année à Paris. Différentes initiatives sont organisées afin de mobiliser la société face au défi du changement climatique et Attac 45 s'y associe.



Village « Alternatiba » d'Orléans le 19 septembre 2015.

Le Tour Alternatiba, qui parcourt plus de 5 000 km afin de mobiliser des dizaines de milliers de personnes autour des « vraies alternatives » au changement climatique, a été accueilli à Orléans le 18 septembre. Cet événement a été suivi par la tenue d'un village « Alternatiba » permettant de mettre en avant les alternatives concrètes. Attac 45 a participé à la préparation de cet événement grâce au travail très important de Geneviève Cribier et Jany Maufrais.

Attac 45 est partenaire de l'organisation du Festival des Alternatives alimentaires qui se tiendra fin novembre à Orléans, Ingré et Saran. L'objectif de ce festival est de se mettre en adéquation notre slogan : « penser global, agir local » et sera l'occasion de faire connaître les alternatives de production telles que les AMAPP, des méthodes de culture applicables localement.

2/ Le fonctionnement d'Attac 45

Notre comité

Le Comité départemental d'Attac 45 est composé d'adhérents répartis sur l'ensemble du Loiret ; un seul groupe est actif, sur l'agglomération d'Orléans.

Le Conseil d'administration
Notre Conseil d'administration coordonne les activités de l'association. Il est renouvelable par moitié chaque année. Ses membres, au nombre maximum de 15, sont élus par l'Assemblée générale pour 2 ans ; cette année, ils étaient 8 :

- élus en 2013 pour deux ans : Rémi Daviau, Gilles Dupont*, Marie-Dominique Dupont-Mouton, Sébastien Jean*, Adeline Poux, Nathalie Richard*, Pascal Veaulin.
- élus en 2014 pour deux ans : Enguerran Beaudesson, Christian Bobillier, Olivier Tétard, André Prot, Pierre-Yves Martin*.

* : démissionnaires

Chaque année, les administrateurs nomment le Bureau de l'association. Pour l'exercice 2014/2015, il est constitué de Rémi, président, Marie-Dominique, vice-présidente, Olivier, trésorier et Christian,

secrétaire. Rémi et Marie-Dominique ont souhaité cette année encore être considérés comme co-présidents, afin d'affaiblir l'effet de personnalisation et de favoriser la répartition des tâches. Le bilan de cette année reste à faire. Le Bureau ne se réunit pas en dehors des réunions du Conseil d'administration qui ont lieu une fois par mois. Les comptes-rendus de ces réunions sont systématiquement envoyés par courriel à nos adhérents.

Contact adhérents

Afin de permettre à plus de monde de nous rejoindre à travers nos actions, peu après l'Assemblée Générale de 2013, nous avons mis en place un « pad » (bloc note - éditeur de texte collaboratif) pour permettre à chacun de s'inscrire sur l'activité qui l'intéresse. Les différents sujets apparaissent dans le pad au fur et à mesure de l'actualité et une notification par mail est envoyée à chaque fois qu'une nouvelle action est mise en ligne. À partir de là, libre à chacun de voir de quelle manière il a envie d'y participer. Cependant, à mi-2015, le bilan de ce système est mitigé : si 30 personnes se sont inscrites, ce qu'on peut considérer comme un nombre important, il n'y a quasiment aucun retour lors de l'envoi des sollicitations de notre part.

Nous suivre, nous contacter, nous rejoindre !

Le site d'Attac 45 : diffusion de nos rendez-vous, mise à disposition de nos productions. Il est régulièrement réactualisé et enrichi sous la responsabilité de notre webmestre, André. La plupart de nos conférences y sont en ligne.

La liste électronique d'Attac 45 : notre liste « Informer » diffuse des informations (rendez-vous, communiqués) proposées par le Conseil d'administration. À l'automne 2015, le nombre d'inscrits est en augmentation par rapport aux années précédentes : 531 abonnés (contre 509 en 2014, 389 en 2011...).

La page Facebook d'Attac 45 : créée en octobre 2011, cette page est complémentaire de nos autres moyens de diffusion. Très axée sur l'actualité, elle propose des liens vers des vidéos, des émissions télé ou radio, des articles ; ainsi que des annonces d'actions locales. Dans la foulée, un compte Twitter rediffuse les infos postées.

La librairie d'Attac 45 : présentée lors des conférences, de stands publics et d'occasions diverses (festival du livre de Châlette, Alternatiba 45), elle est renouvelée au gré des publications d'Attac France et des membres du Conseil scientifique.

Participation à des événements nationaux : cette année, nous avons eu l'occasion d'être représentés à l'Université d'été Attac France en août dernier. Enfin, notre administrateur Olivier participe régulièrement aux conférences nationales des comités locaux trimestrielles d'Attac ; ce qui nous permet de suivre d'assez près ce qui se passe dans cette instance (ainsi qu'au CA national).

Relations avec les autres mouvements : consciente de l'importance du travail collectif et de l'articulation des bonnes volontés citoyennes, Attac 45 continue à mener des actions en partenariat avec d'autres mouvements. Cette année, nous avons travaillé au sein du Réseau Forum des droits humains, mais aussi du collectif Stop TAFTA 45, du collectif pour le festival des Alternatives alimentaires, d'Alternatiba 45 et du collectif Stop Paradis Fiscaux, au lancement desquels nous avons activement participé.

3/ Rapport financier

Attac 45 a adhéré cette année au Forum des Droits Humain d'Orléans.

Contrairement aux années passées, les comptes du comité local ne sont pas à l'équilibre : pour l'année 2014 – 2015, le déficit est de 177,95 €. Cela s'explique notamment par le renouvellement de notre abonnement d'impression (528 €), lequel est ensuite utilisé pendant plusieurs années.

- de la délégation du Forum social mondial.
- celui du Collectif du Loiret pour un audit citoyen de la dette publique (CAC45) pour un montant de 181,08 €. Ce fonds est nouveau et a été constitué pour le 18 avril 2015 et le spectacle de Fred Dubonnet.
- celui du Collectif Stop TAFTA du Loiret pour un montant de 91 €. Ce fonds était précédemment hébergé par la Vie Nouvelle.

Dépenses		Recettes	
Achats (livres, etc.)	599,00 €	Ventes (livres, etc.)	360,50 €
Frais d'impression	528,00 €	Dons	22,50 €
Frais conférenciers	524,70 €	Adhésions	1 530,37 €
Cotisations et dons	70,00 €		
Frais postaux et bancaires	238,98 €		
Maison des associations	130,64 €		
Total	2 091,32 €	Total	1 913,37 €
Solde : -177,95 €			

Parmi les frais qui augmentent, on retrouve aussi les achats de livres auprès d'Attac France, notamment le Livre noir des banques dont des exemplaires ont été spécifiquement achetés pour la soirée avec Esther Jeffers. Nous avons désormais à disposition tous les derniers livres publiés par Attac France. On notera également une légère augmentation des frais liées à l'organisation de conférences cette année.

Évolution de nos avoirs (caisse plus banque) :

- septembre 2015 : 2 378,79 €.
- septembre 2014 : 2 552,22 €.
- septembre 2013 : 2 502,39 €.
- septembre 2012 : 2 610,18 €.

À noter qu'Attac 45 est le dépositaire de plusieurs fonds :

- celui du Forum Social Local orléanais pour un montant de 372,98 € (contre 428,98 € en 2014). Une petite partie de ce fonds a été utilisé pour permettre le financement

Bilan des adhésions

Les adhésions à Attac cette année sont du même ordre que celles de l'année précédente, on note une augmentation de nouvelles adhésions.

Nombres d'adhésions par années :

- septembre 2015 : 80 adhésions dont 16 nouvelles adhésions.
- septembre 2014 : 74 adhésions dont 8 nouvelles adhésions, 101 adhésions totales annuelles.
- septembre 2013 : 73 adhésions dont 10 nouvelles adhésions, 96 adhésions totales annuelles.
- septembre 2012 : 76 adhésions dont 9 nouvelles adhésions, 101 adhésions totales annuelles.
- septembre 2011 : 77 adhésions dont 13 nouvelles adhésions, 95 adhésions totales annuelles.

Votes à l'assemblée générale 2015 : infos pratiques

Voter par Internet

De nombreux adhérents ne votent pas, ni sur place ni par correspondance, ni par délégation. Pour la troisième année, nous proposons un vote par Internet, leur offrant ainsi un moyen supplémentaire de faire valoir leur voix. Le protocole de mise en place et de dépouillement est disponible auprès du Conseil d'administration.

Tous les adhérents à jour de cotisation recevront peu avant l'AG un lien personnalisé vers une page leur permettant de voter. La procédure est sécurisée : vote individuel et unique, dépouillement à l'ouverture de l'AG.

Vote sur place

Pour voter sur le rapport d'activité et le rapport financier, pour être candidat et pour pouvoir élire les membres du Conseil d'administration, chaque adhérent doit être à jour de cotisation à Attac 45.

- Si vous êtes à jour, merci de vous munir de votre numéro d'adhérent.
- Si ça n'est pas le cas, vous pourrez cotiser pour l'année 2015 sur place.
- Tous les détails concernant les modalités de vote seront donnés sur place.

Vote par procuration

Si vous ne pouvez pas être présent(e) à l'Assemblée Générale, vous pouvez également vous faire représenter. Chaque adhérent peut donner son pouvoir à une personne de son choix, qui doit être munie du bon ci-dessous. A noter que celle-ci ne peut accepter plus d'un mandat.

Procuration

À remplir, renvoyer ou faire remettre à Attac 45 pour le 17 octobre

Je soussigné,, d'adhérent d'Attac 45 ayant le numéro d'adhérent, donne pouvoir à pour me représenter et participer aux votes lors de l'Assemblée générale du 17 octobre 2015.

Fait à, le

Signature,
précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »